

Identification du poste	
Intitulé du poste	Ouvrier atelier – mécanicien (H/F)
Direction	Direction des services techniques Direction déléguée bâtiments et logistique
Service	Service unifié maintenance de flottes
Cellule / COR / Collège / Secteur	
Résidence administrative	Le Puy en Velay - Taulhac
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2° et L332-10 (CDI)

Informations administratives	
Cadres d'emplois	Agents de maîtrise territoriaux Adjoints techniques territoriaux
Grades	Tous les grades
Métier	Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants
Groupe de fonctions	C2
Sujétions spéciales	Non
NBI	Non
Temps de travail	Complet

**DEFINITION**

Le service a pour mission de mettre à disposition des autres services du Département les matériels roulants nécessaires à leurs activités : principalement véhicules et engins et matériels spécifiques (notamment nécessaires à l'entretien et l'exploitation des routes). Il se compose de 34 agents, dont 15 mécaniciens et 2 apprentis, l'encadrement est assuré par 1 chef d'atelier et 2 chefs d'équipes.

**DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES**
**Missions actuelles du poste et évolutions possibles :**

- Assurer les réparations et l'entretien des véhicules, engins et matériels gérés par le parc
- Travail en milieu potentiellement bruyant, odorant avec utilisation de produits solvants ou à base d'hydrocarbures
- Assurer les réparations et l'entretien des véhicules du SDIS

Soit une intervention potentielle sur plus de 850 véhicules et 600 matériels divers

**Activités principales :**

- Réparer les matériels VL, VLU, PL, TP et engins agricoles
- Préparer les véhicules et matériels aux contrôles obligatoires
- Réviser le matériel périodiquement

- Dépannages hors atelier sur l'ensemble du département
- Montage, démontage et entretien des matériels de chantier et de service hivernal
- Enregistrement de son activité
- Astreintes VH et estivales

## COMPETENCES REQUISES

### Niveau requis :

### Formation et qualifications nécessaires :

- CAP, BEP, Bac Pro en mécanique automobile (spécialité poids lourd souhaitée)
- Connaissances en carrosserie, électricité et hydraulique souhaitée
- Permis B et C

### Formation à prévoir pour occuper le poste :

- Formation adaptée en fonction de l'expérience antérieure
- Habilitations diverses
- Connaissance des missions et du fonctionnement de notre direction (DIST)
- Parcours professionnel et expérience dans les métiers de la maintenance automobile souhaités

### Être capable de :

- Conduire des PL et tous types de matériel sur le site
- Connaître l'organisation des ateliers et le fonctionnement des différents services clients
- S'adapter aux évolutions technologiques des matériels et nouveaux équipements
- Maîtriser des outils de diagnostic
- Être rigueur, faire preuve de logique et de précision
- Être capable de travailler seul ou en équipe sous la responsabilité du chef d'équipe ou d'atelier
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- S'impliquer dans la démarche de certification qualité ISO 9001 V 2015

### Principales ressources individuelles requises :

- Rédiger les carnets de travail
- Avoir le souci permanent du « rendre compte » et de l'application stricte des directives reçues de ses supérieurs hiérarchiques
- Avoir le sens du service public

## SPECIFICITES DU POSTE

### Positionnement hiérarchique

Fonction de la personne responsable : Chef du service Maintenance de flotte

### Niveau d'intégration dans une équipe

En Equipe

Organisation du temps de travail : horaires fixes et astreintes

Poste à temps : complet

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec  
Monsieur Jean-Christophe GROS – chef du service Maintenance de Flotte  
Tel : 04.71.57.71.03*

*Adresse mail : [jean-christophe.gros@hauteloire.fr](mailto:jean-christophe.gros@hauteloire.fr)*

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)  
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
  - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
  - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.